

Le secteur Lansad, fédérateur de diversité(s) ? - Appel à textes

Volume 38 N°1 (janvier 2019)

fr

On dit de la diversité qu'elle est une richesse, mais encore faut-il qu'elle puisse faire sens pour la société et pour l'institution. Le secteur Lansad s'adresse à des étudiants de toutes composantes et offre une diversité de langues. Pour ce faire, il s'appuie bien souvent sur des Centres de Langues, qui permettent sans doute de réduire les barrières existantes entre les espaces, les enseignants et les langues. Considérer toutes les langues sur un pied d'égalité participe à la revalorisation du statut des langues vernaculaires, comme les langues régionales, ou des langues Modimes (langues « moins diffusées et moins enseignées »). De par la valorisation des compétences individuelles et leur reconnaissance par le biais des certifications, le secteur Lansad favorise également le multilinguisme. Ainsi, cela permet d'impulser une dynamique qui n'est pas commune à l'Université, où la diversité (didactique notamment) est souvent synonyme de parcellisation (chacun définissant ses propres objectifs de formation) et donc de déperdition qualitative en termes d'offre de formation. En d'autres termes, le secteur Lansad dont les objectifs s'expriment par le biais d'une politique des langues d'établissement peut-il ouvrir sur la définition d'objectifs et de parcours de formation communs et transversaux qui donne sens aux actions ? Est-il le lieu de la mise en œuvre d'une politique des langues qui favorise la prise en compte des diversités, tout en œuvrant à une mise en commun et une structuration cohérente des objectifs de formation ? Les apprenants du secteur Lansad viennent d'horizons divers et peuvent avoir des motivations différentes, certains désireux de s'ouvrir des perspectives à l'international, et d'autres nécessitant une formation ou une certification de leur niveau pour intégrer le tissu économique local. Comment prendre cela en compte ? En effet, on ne considère pas l'anglais comme on considère le hongrois ou le corse par exemple : on ne considère pas un étudiant qui souhaite effectuer une mobilité, comme on considère un étudiant qui doit valider un niveau du *CECRL* pour étoffer son curriculum vitae. À la diversité des besoins s'ajoute la diversité des statuts du public, dans une logique formation tout au long de la vie qui s'ouvre à des publics pluriels. De ce fait, on doit gérer des besoins de formation pluriels, de l'anglais sur objectifs spécifiques (anglais de spécialité ?) à l'anglais langue générale pour ne prendre que le cas de cette langue. Quelles sont les pratiques avérées dans le secteur Lansad et les effets identifiés de ces contenus de formation sur les pratiques langagières des apprenants ?

Enseigner dans le secteur Lansad permet souvent d'être encouragé à expérimenter et de mettre en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques, repenser le parcours de formation et penser des dispositifs innovants, favorisant le développement de l'autonomie des apprenant ou encore ayant recours à des dispositifs hybrides dont les formats peuvent varier en fonction de la part de distance et de présentiel dans la formation ou encore en fonction du lien entre ces deux volets de la formation (on parle de classe inversée et l'on peut alors s'interroger sur les effets de cet inversement sur le dispositif de formation).

Par ailleurs les statuts des intervenants dans le secteur Lansad sont divers et les structures qui les accueillent tout aussi variées, du département dans une UFR (ou faculté) au service transversal en passant par des structures hybrides conçues en fonction du contexte historique local. Quels sont les effets de ces structures sur la reconnaissance du secteur ? La montée en puissance du secteur Lansad associée à sa place croissante dans les indicateurs de politiques des langues des établissements du supérieur a-t-elle permis de contrer le manque de considération au sein des filières de spécialités dont faisait état Michel Perrin lorsqu'il préconisait le recours à l'acronyme Lansad ou bien les choses évoluent-elles très lentement de ce côté-là ?

Pour le public Lansad, il convient de répondre à une diversité d'enjeux, autres que linguistiques. Les enjeux didactiques (niveau micro) sont les plus prégnants mais ils se

doublent d'enjeux sociaux (niveau méso) qui découlent de l'évolution des missions de l'université vers la professionnalisation et la formation du citoyen européen, et satisfont alors des enjeux économiques et politiques aux niveaux nationaux et européens (niveau macro).

Les contributions pour ce numéro thématique de *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* pourront porter sur les axes suivants (liste illustrative mais non exhaustive) :

Comment répondre de façon construite et unifiée aux besoins pluriels des apprenants Lansad issus de différents champs de formation ?

Le secteur Lansad est-il fédérateur d'enseignants aux statuts diversifiés : Quels enseignants ? Statutaires, contractuels, lecteurs... ?

Quelle place pour la recherche dans le secteur Lansad ? Quelles recherches privilégier au delà de la recherche action ? Y a-t-il une didactique du Lansad ?

Le secteur Lansad permet-il de fédérer une diversité de besoins et de pratiques ? Comment articuler pratiques formelles, informelles et non-formelles de formation en lien avec le CRL (centres de ressources en langues) pour favoriser des pratiques langagières plurielles ? Quelles approches didactiques privilégier pour favoriser l'autonomie de l'apprenant Lansad ? Comment intégrer les pratiques d'autoformation en CRL en valorisant l'accompagnement et le guidage ?

Du Lansad à la langue de spécialité : quelle diversité de besoins langagiers ? Quelle part accorder au contenu et à la langue dans une démarche *CLIL* (ou *Emile*) ?

Le Lansad, fédérateur de diversité linguistique ? Quelle place donnée au multilinguisme ? Quel statut donner aux différentes langues : peuvent-elles être traitées sur un pied d'égalité ? À quelles conditions ? Quelles actions (culturelles, académiques, sociétales etc) pour la revalorisation du statut de certaines langues ?

Quelle politique des langues pour fédérer le secteur Lansad ? Avec quels moyens fédérateurs (certifications en langues, approche par compétence, montée en spécialisation) ?

Le numéro 1, volume 38, à paraître en janvier 2019, accueillera toute contribution autour de la thématique « Le secteur Lansad, fédérateur de diversité(s) ».

Les contributions, rédigées en anglais ou en français, pourront être :

- des articles (25 000 à 40 000 signes maximum, espaces non compris, hors résumés et mots-clés) ;
- des notes de recherche ou de pédagogie universitaire (10 000 à 20 000 signes maximum, espaces non compris, hors résumés et mots-clés) ;
- des comptes-rendus d'expérience sous forme de fiches pédagogiques (8000 à 15 000 signes maximum, espaces non compris, hors résumés et mots-clés) ;
- des recensions (8000 à 15 000 signes maximum, espaces non compris).

Date de soumission des textes : 30 avril 2018.

Merci d'envoyer votre contribution à l'adresse de la revue et au directeur scientifique de la revue : apliut@revues.org ; annick.rivens@univ-lille.fr ; macgaw@univ-corse.fr.

Les textes seront soumis au processus d'évaluation en double-aveugle sous réserve du respect des normes de la revue (principes de soumission, typologie et longueur des textes et consignes aux auteurs).

Principes de soumission, typologie et longueur des textes : <http://journals.openedition.org/apliut/5153>.

Consignes aux auteurs : <http://journals.openedition.org/apliut/1524>.